



■ 4 ONG UNIVERSITAIRES BELGES AU SERVICE DE LA COOPERATION ■

RÉPONSE MANAGÉRIALE ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE

PROJETS SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET GESTION DES TERRITOIRES ET DES RESSOURCES, PROGRAMME DGD 2017-2021, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE CONGO

Table des matières

RÉPONSE MANAGÉRIALE ÉVALUATION INTERMÉDIAIRE	1
PROJETS SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET GESTION DES TERRITOIRES ET DES RESSOURCES, PROGRAMME DGD 2017-2021, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE CONGO	1
A. Identité	2
B. Résumé de la réponse managériale.	2
C. Contexte et de l'objectif général de l'évaluation :	3
D. Les conclusions générales de l'évaluateur- extrait du rapport.	4
E. Suite à donner à l'évaluation :	7
E1. Décision sur la prise en compte ou non des recommandations :	7
E.2. Synthèse du suivi des recommandations	18
E.3. Planification indicative de mise en œuvre des recommandations.	21
E.4. Les modalités de diffusion des leçons apprises et de l'évaluation vers les différents publics cibles.....	23
F. Qualité du processus et du rapport d'évaluation.....	25
F1. Qualité du processus d'évaluation :	25
F2. Qualité du rapport d'évaluation :	27
F3. Les pistes d'amélioration à prévoir lors des prochaines évaluations.....	28

A. Identité

Projet	Prg DGD 2017-2021 RDC
Code IATI	BE-BCE_KBO-0422717486-PROG2017-2021-OS1-RDC_PS BE-BCE_KBO-0415627875-PROG2017-2021_CD_OS2_1701C4_A_PS
Objectifs concernés	OS 1 LC : Les petits producteurs et groupes vulnérables ont une plus grande disponibilité alimentaire et améliorent durablement leur situation économique. OS 2 UCO : les populations d'agriculteurs familiaux améliorent leurs revenus en mettant en place des systèmes de gestion durable de leurs terroirs.
Date évaluation	Février -mai 2020
Evaluateurs	Alphonse Muhindo Valivambene et Alfred Kakisingi Mutindjapala.
Date réponse	31/01/2020
Auteurs réponse	Anne Depret, Karlien Jolie, Olivier Matumani, Sarah Belalia.

B. Résumé de la réponse managériale.

Dans leur rapport final, les évaluateurs ont conclu à la **pertinence des stratégies choisies et modalités d'intervention qui permettent de répondre aux besoins des groupes ciblés.**

Cet exercice d'évaluation a été l'occasion pour UNI4COOP d'avoir une vision plus complète des activités menées en RDC en matière d'appui aux agriculteurs, grâce à la mise en évidence de domaines de partage d'expériences qui pourront être exploités davantage au cours des prochains mois, notamment lors des ateliers de préparation du futur programme et via d'autres types d'échanges.

Ces échanges devront également approfondir la question de **l'adoption et de l'appropriation des changements sociotechniques et socioéconomiques dans la durée**, question peu investiguée par les évaluateurs. Il s'agira d'approfondir certaines hypothèses de changement, de partager des leçons apprises, de s'interroger sur certains aspects fragilisant le programme, mis en exergue dans les conclusions reprises au point D et à propos de certaines recommandations commentées plus loin dans ce document.

Ces échanges pourraient être structurés autour des thématiques suivantes :

- Les types de changements visés par UNI4COOP ? Approche sécurité alimentaire et économique / approche des terroirs et des ressources.
- L'adoption et l'appropriation des changements sociotechniques et socioéconomiques dans la durée.
- Les approches permettant de résoudre le manque d'accès à certains facteurs de productions, tels que l'accès à la terre, les moyens de production, les moyens financiers, les semences, ...
- Les stratégies permettant de lever les contraintes liées à l'écoulement des produits, et de faciliter leur commercialisation.
- Un partage des leçons apprises sur les approches de renforcement de compétences (champs-école paysan, formation continue, formation-action, learning by doing, ruchers écoles, ...) et sur les techniques de reboisement.
- Les mécanismes d'innovation à favoriser : recherche paysanne, micro-projet, recherche-action, collaboration avec des centres de recherche, ...

- Un partage de pratiques en matière de monitoring des projets.
- L'entrepreneuriat et le soutien à l'entrepreneuriat
- L'implication des jeunes dans le programme
- L'amélioration de l'approche genre

C. Contexte et de l'objectif général de l'évaluation :

De 2017 à 2021, LC et UCO (membre d'Uni4Coop) mettent en œuvre le programme commun de Sécurité alimentaire et économique dans les Provinces du Sud-Kivu et Kongo Central, en République Démocratique du Congo. L'objectif est de favoriser l'utilisation plus efficiente et plus durable de l'énorme potentiel qu'offre la RDC en matière de sylviculture, d'agriculture et d'élevage, avec une attention particulière à l'agriculture familiale. De cette manière, les groupes cibles pourraient améliorer durablement leurs conditions de vie, en ayant renforcé leurs capacités individuelles et collectives, à exercer et à défendre leurs droits économiques, sociaux, sanitaires, culturels, environnementaux et à agir sur leur contexte.

Les questions posées à l'évaluateur étaient :

*De manière transversale : « **Les choix stratégiques et les modalités d'intervention des membres d'UNI4COOP en RDC, permettent-ils de favoriser l'adoption et l'appropriation de changements sociotechniques et socioéconomiques vers une amélioration de la durabilité des systèmes de production et des dispositifs solidaires mis en place ?** ».*

Ces questionnements sous-tendent plusieurs interrogations critiques sur la pertinence des analyses à la base des stratégies choisies, et celle des dispositifs mis en place pour réaliser les actions de façon efficace et cohérente.

- ⇒ Compte tenu du contexte spécifique de chaque projet, les stratégies, actions et modalités d'évaluation sont-elles pertinentes ?
 - ⇒ *Les changements sociotechniques proposés sont-ils pertinents en fonction du contexte et des valeurs des structures, et répondent-ils aux hypothèses ?*
 - ⇒ *Lesdites hypothèses sont-elles fondées et se vérifient-elles sur le terrain ?*
 - ⇒ *Les « bénéficiaires » du projet ont-ils une vision et compréhension claires des changements sociotechniques proposés par le projet ? Ces changements correspondent-ils à leurs priorités ?*
 - ⇒ *Les modalités d'intervention et méthodologies tiennent-elles compte des dynamiques humaines à l'œuvre et permettent-elles de favoriser l'appropriation parmi les « bénéficiaires » du projet ?*
 - ⇒ *Les modalités de suivi et d'évaluation des projets permettent-elles de rendre compte des impacts et de la pertinence des actions ? Permettent-elles d'analyser de façon critique les processus schématisés dans la ToC ?*
- ⇒ Les stratégies mises en œuvre dans les programmes d'UNI4COOP pour induire un changement sociotechnique positif et durable, comportent-elles suffisamment de similitudes ? Sont-elles compatibles pour construire un programme plus cohérent ?
 - ⇒ *Les stratégies des projets des deux structures répondent-elles à des hypothèses sous-jacentes comparables et cohérentes ?*
 - ⇒ *Les outils de suivi et évaluation permettent-ils de fonder des comparaisons et échanges entre les projets ?*

- ⇒ *Quels sont les outils/ méthodologies / approches à valoriser entre les structures, dans le but de favoriser l'appropriation et l'adoption de changements sociotechniques durables chez les populations cibles des projets ?*
- *Se référer aux termes de référence pour plus de détails.*

D. Les conclusions générales de l'évaluateur- extrait du rapport.

1. Ce travail d'évaluation s'est déroulé du 03 février au 13 mai 2020 à travers les travaux préparatoires, la collecte des données sur le terrain, l'analyse et le traitement des données, la rédaction du rapport provisoire, le feedback de LC et UCO et la production du rapport final. La collecte des données a été possible grâce aux techniques d'analyse documentaire, d'interviews semi-structurées en focus group, d'observations directes et des réunions de restitution. Ainsi, il a été possible d'atteindre 521 personnes dont 280 femmes (soit 53,7%) qui sont les agriculteurs familiaux et les apiculteurs, organisés en MUSO ou en CODEV (pour les agriculteurs) et en associations villageoises d'apiculteurs.

Constats majeurs de l'évaluation :

2. Le programme de sécurité alimentaire et économique mené par LC et UCO est effectivement opérationnel dans les deux provinces, en partenariat avec les ONG locales, les institutions de recherche et universitaires : ASOP, GALE et GEL SK (au Sud-Kivu) et CCDS, COAPMA, INERA et ERAIFT (au Kongo Central).
3. Dans ses aspects stratégiques et opérationnels, le programme est pertinent. Les activités menées viennent effectivement répondre aux besoins réels des groupes cibles, en termes de lutte contre la dégradation et l'infertilité du sol et le démarrage du processus de réduction de la pauvreté.
4. La lutte contre la pauvreté est abordée par trois approches, à savoir : (i) **l'approche des capacités humaines** : savoir-faire et savoir-être par l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante ainsi que les diverses formations techniques dans l'agriculture, l'élevage, l'apiculture, l'entrepreneuriat, ... ; (ii) **l'approche monétaire** en misant sur l'augmentation des revenus et l'accompagnement dans la commercialisation des produits; et (iii) **l'approche des besoins de base** : alimentation, soins de santé primaires, habillement, scolarisation et habitat décent. Ces besoins de base de plus en plus satisfaits sont les retombées de deux premières approches prônées par le programme. Notez cependant que ce processus est de longue haleine et mérite d'être consolidé à moyen et long terme.
5. Ce programme est essentiellement fondé sur la première approche évoquée au point 6 ci-dessus, à savoir le renforcement des capacités humaines. Un investissement important a été réalisé par les formations théoriques et les pratiques dans les CEP, les étables, le CEDITA, les ruches communautaires.... La logique de « learning by doing » a porté ses fruits auprès de certains paysans accompagnés. L'évaluation estime que cette première approche est plus pertinente car, elle constitue la clé pour la 2^{ème} approche ; la 3^{ème} approche étant la conséquence des deux premières.

6. Dans toutes les activités menées, les femmes se montrent plus actives, avec une participation proche de 64% au Sud-Kivu. La satisfaction a été plus déclarée par elles en termes d'augmentation de la production agricole, de prise de repas journaliers et du climat social amélioré en famille. Au Kongo Central, l'évaluation a noté plus d'engagement des hommes (74%), surtout dans les activités apicoles. Dans les deux cas, il s'avère que les retombées de l'implication de l'homme ou de la femme dans le programme profitent à la famille.

Certains aspects fragilisent encore la cohérence des stratégies mises en œuvre :

7. De par l'intitulé du programme « Sécurité alimentaire et économique », les activités menées répondent en partie à la définition classique de sécurité alimentaire. En effet, selon la FAO, la sécurité alimentaire englobe les aspects d'inclusion, de permanence alimentaire, d'accès matériel et socioéconomique, des aspects nutritifs et en quantité suffisante, de couverture des besoins alimentaires répondant aux préférences alimentaires, ... Ceci démontre que la sécurité alimentaire est plutôt un processus qui devra aller au-delà de 5 ans du programme et dont les résultats actuels sont à capitaliser pour l'avenir.
8. **Faible intervention en termes d'appuis apportés aux membres** soit dans les MUSO, soit dans les CODEV ou dans les associations membres de COAPMA. Certes, les appuis sont plus concentrés à la formation ; mais, face aux besoins exprimés par les membres, les interventions en termes d'appuis matériels (houes, semences, animaux chèvres, équipements d'apiculteurs – ruches, tenues, gants) restent insuffisantes. A certains endroits, cela crée des mécontents et des frustrations. En effet, même si on se mettait dans un principe d'« un agriculteur – une chèvre » par exemple au Sud Kivu, et considérant la moyenne de champ familiale de 3 ares, le défi de fertilisation du sol persiste vu la quantité insuffisante de bouse et par ricochet du fumier produit par une chèvre au cours d'une saison culturale.
9. **Le CEP reste l'endroit idéal pour l'apprentissage des techniques agricoles améliorées.** L'apprentissage-pratique au Kongo Central semble être plus didactique car, le CEP est côte à côte avec les champs individuels dans un même espace de 25 ha loués pour 25 ans. Par contre, au Sud-Kivu, le CEP et les champs habituels des agriculteurs sont dispersés. Il n'est donc pas évident d'affirmer l'adoption effective des techniques agricoles apprises dans une région à relief accidenté et à habitat dispersé où le suivi systématique n'est pas toujours aisé.
10. **Gaspillage de la bouse (et éventuellement du fumier)** : dans toutes les étables visitées au Sud-Kivu, les excréta liquides (urines) ne sont pas récupérés. Ils se perdent donc dans la nature, sans être valorisés alors qu'ils pouvaient bien contribuer à l'enrichissement du compost.
11. **Les faibles sommes de cotisations de membres de MUSO** au Sud-Kivu : ces structures solidaires n'ont pas la capacité de répondre aux besoins de plus en plus croissants en financement (crédits) pour leurs membres. L'évolution du micro-entrepreneur à l'entrepreneur moyen (BPC), la création de nouvelles activités génératrices de revenus, l'approvisionnement en intrants agricoles, ... nécessitent l'accroissement du volume des caisses bleues. Pour ce faire, en plus de l'augmentation des cotisations des membres, la mise en relation entre MUSO et les IMFs est encouragée et sa formalisation rapide souhaitée. Car, cela permettrait à certains membres de MUSO de ne pas être attirés par les AVEC opérationnelles dans les mêmes villages que les MUSO et qui auraient une capacité de mobiliser plus des moyens financiers et de satisfaire aux ambitions des membres. En plus, l'intensification de la commercialisation groupée sous forme de warrantage serait une autre solution.

12. Par ailleurs, au Kongo Central, certains membres des CODEV ont peur de s'engager dans la CAMEC car, les modalités de remboursement seraient contraignantes. L'accompagnement technique pour la définition de « business plan » bancable rassurerait davantage les agriculteurs dans ce processus d'accès au crédit.
13. **Le faible suivi et encadrement des éleveurs** : l'effectif des vétérinaires (de service étatique) est moindre par rapport au rayon à couvrir dans Kabare, Kalehe et Walungu. Les éleveurs n'accèdent toujours pas, à temps réel, aux services voulus en cas de maladie des bêtes. L'encadrement préconisé fait que les prestations du vétérinaire sont, par endroit, coûteuses par rapport aux possibilités de l'éleveur.
14. **Le prix BPC touche encore peu de micro-entrepreneurs** : cette situation crée des mécontents et frustrant certains membres. L'élargissement du groupe des lauréats en attribuant des prix à tout micro-entrepreneur ayant obtenu une côte de 70%, par exemple, permettrait de multiplier l'impact économique du programme tout en maintenant la qualité au sein des communautés touchées et réduire sensiblement les mécontents et les frustrés.

Possibilités de renforcement des échanges de pratiques

15. De par le travail réalisé au Sud-Kivu et au Kongo Central, **l'évaluation recommande de mutualiser les expériences entre LC et UCO**. En effet, LC pourrait inspirer UCO dans les domaines suivants : (i) l'entrepreneuriat paysan et approche BPC, (ii) l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante, (iii) la fertilisation au compost,... Pour sa part, UCO a de bonnes pratiques qui pourraient aider LC à améliorer son travail : (i) le système de sécurisation foncière et regroupement des producteurs autour du Champ Ecole Paysan, (ii) la collaboration avec une IMF (CAMEC) pour le renforcement économique des paysans, (iii) la fertilisation par l'enfouissement des matières vertes, (iv) l'apiculture, (v) la commercialisation groupée des produits (en l'occurrence le miel). Pour le Sud-Kivu, on peut avoir d'autres produits agricoles comme le manioc, le maïs, ... Les détails pratiques se trouvent dans le tableau 14 de ce rapport, à la page 51.
16. Pour que Uni4Coop contribue efficacement à l'amélioration de la situation économique de petits producteurs accompagnés et favorise la gestion durable de leur environnement avec plus de cohérence dans les prochains programmes entre LC et UCO, l'évaluation recommande la prise en compte des activités communes entre les deux organisations d'une part et d'autre part les actions spécifiques au Sud-Kivu et au Kongo central, telles que reprises dans les tableaux, de 15 à 22, pages 52-57. Ces innovations proposées sont étalées sur trois périodes, à savoir : le court terme (2020 – 2021), le moyen terme (2022 - 2026) et le long terme (2027 – 2031).
17. De ce qui précède, huit thèmes de travail ont retenu l'attention des évaluateurs, à savoir : (i) L'agriculture familiale et l'agroécologie, (ii) l'alphabétisation fonctionnelle et conscientisante, (iii) La gouvernance des structures communautaires (MUSO, CODEV et COAPMA), (iv) l'outil d'intégration environnementale, (v) l'entrepreneuriat et approche BPC, (vi) le Centre CEDITA, (vii) l'apiculture, et (viii) la recherche-action et capitalisation.
18. Pour assurer la pérennité du programme, des efforts sont à fournir afin d'intégrer les jeunes dans les activités. L'évaluation a noté l'engouement de certains jeunes au Sud-Kivu ayant constitué leurs MUSO et attendent l'approbation d'ASOP ou de GALE afin d'être coptés dans le système pendant qu'au Kongo central, l'exode rural des jeunes s'observe dans les villages où sont implantés les CODEV. Heureusement, l'approche mise sur pied au niveau de CEDITA (formation, encadrement des jeunes, mise à disposition des kits de démarrage aux formés) pourra ramener progressivement les jeunes dans les activités de sécurité alimentaire et économique.

Préparation du nouveau programme 2022 - 2026

19. La bonne préparation du prochain programme 2022 – 2026 serait conditionnée par deux activités préliminaires à mener avant fin 2021. Il s'agit de :
- ⇒ L'étude plus détaillée sur la sécurité alimentaire afin de dégager des critères majeurs de sécurité alimentaire auprès de la population cible, en tenant compte du genre. Ceci permettrait de définir les indicateurs (points de repère) pour l'évaluation ultérieure (en 2026) et donnera des orientations sur les possibilités de renforcement technique des partenaires actuels et/ou de choix de nouveaux partenaires ; au regard des exigences du concept « Sécurité alimentaire ».
 - ⇒ L'évaluation institutionnelle des partenaires actuels pour dénicher les pistes novatrices de travail ou de collaboration avec ces partenaires et/ou d'autres dans le but de consolider l'accompagnement des groupes cibles ; ce qui permettrait aussi l'extension du programme, en fonction des orientations inspirées par l'étude ci-dessus.
20. Enfin, pour la suite du programme, LC et UCO pourront aussi exploiter certaines opportunités offertes par le contexte, notamment le lac Kivu poissonneux, les grands centres de consommation comme marchés potentiels des agriculteurs encadrés. Au Sud-Kivu, les marchés potentiels sont la Ville de Bukavu, les grandes communes rurales (Katana, Kavumu) et même Cyanguu au Rwanda. Au Kongo central, on a les villes de Matadi, Boma, Kinshasa et même Soyo ou Cabinda en Angola. Il faut également trouver des solutions appropriées aux menaces relatives à l'imposition des prix par les acheteurs, au phénomène de pillage des cultures par quelques individus pygmées à Miti et à Cibimbi, à la destruction des cultures par les animaux en divagation... et, surtout, à l'harmonisation des approches entre acteurs (ONG Internationales) avec d'autres intervenants dans le milieu, surtout du secteur humanitaire.

E. Suite à donner à l'évaluation :

E1. Décision sur la prise en compte ou non des recommandations :

Recommandations		Argumentation de la prise en compte totale ou partielle ou du refus
Possibilités d'apprentissage mutuel entre LC et UCO	1. Approche BPC : UCO peut instaurer l'approche BPC et susciter l'entreprenariat par exemple chez les apiculteurs qui eux-mêmes affirment que l'apiculture rapporte mieux en termes de revenu que la production des champs. L'installation des Emofor dans le rayon COAPMA peut rendre professionnels les apiculteurs afin que ceux-ci vivent de cette activité.	<u>Rejetée.</u> ULB-C a adopté une approche plus intégrée, progressive et surtout plus systémique, prenant en compte l'ensemble des revenus issus des différentes activités agricoles, dont l'apiculture.
	2. Alphabétisation : UCO : Pour les producteurs agricoles, de certains produits comme le Sésame qui ont déjà un débouché certain avec la biscuiterie, l'alphabétisation pourra permettre à la paysanne de prendre conscience de son activité et l'inciter à produire davantage si ces comptes sont bien connus.	<u>Partiellement</u> : Si cet aspect devait être identifié comme facteur limitant aux activités, il pourrait être fait appel à une structure spécialisée.
	3. Fertilisation au compost : UCO La pratique n'est pas courante au Kongo Central. Cependant, elle serait un supplétif	<u>Partiellement</u> : Le compostage est déjà une des pratiques proposées, mais de façon limitée suite aux diagnostics des contraintes (très peu d'intrants

	sérieux à l'enfouissement de la matière verte dans les sols sableux du milieu.	disponibles, pénibilité et temps de travail nécessaire...). De plus, le compostage aérobie est loin d'être le plus efficace : en temps, en travail et en valorisation du carbone et des éléments nutritifs (gaz et lixiviats). Des pratiques adaptées aux sols sableux sont déjà à l'essai (poquets VS épandage large, utilisation de biochar, conservation des résidus et non labour qui augmente le taux de matière organique dans les sols...).
	<p>4. Sécurisation foncière ; LC L'idée de la location des terres pour une longue durée est à imiter en faveur des membres bénéficiaires de MUSO au Sud Kivu. Elle permet (i) d'accéder à la terre pour une longue durée, (ii) de regrouper les producteurs pour un apprentissage mutuel, (iii) de créer un centre de production des semences, (iv) d'organiser un suivi plus facile par les techniciens et (v) de faciliter une dynamique du groupe car, les membres se rencontrent et échangent davantage. Tout ceci renforce la cohésion sociale.</p> <p>5. LC peut tenter cette approche en allant chez les propriétaires terriens et solliciter cette mise en valeur de longue durée. Un cas a été observé à Kalehe, peu avant Kabamba. Et déjà à Musakambo les membres de MUSO avaient évoqué cette idée afin d'exploiter dans l'ancienne concession Pharmakina</p>	<p><u>Rejetée :</u> L'idée de la location des terres pour une longue durée est le souci de LC. Au Sud-Kivu, les limites restent liées au contexte foncier (de loin différent de celui du Kongo central), (i) l'accès à la terre qui est difficile à cause de la densité de la population, (ii) présence des groupes armés ayant causé l'abandon d'importantes terres agricoles pour des déplacements dans les zones urbaines qui sont plus ou moins sécurisées et (iii) plusieurs conflits fonciers (conséquence de i & ii). Tout cela fait qu'il n'est pas évident de trouver des terres à louer pour une longue durée.</p> <p>Le rapport final de l'évaluation déclare dans le commentaire du tableau 11 du point 5.4.6 (Accompagnement des structures communautaires) que les variantes éventuelles s'expliquent par le fait que la question foncière se pose différemment selon qu'on est au Sud-Kivu des montagnes ou dans le Kongo Central.</p>
	<p>CAMEC :</p> <p>6. LC via ses partenaires peut contractualiser avec une institution de microfinance (PAIDEK, par exemple) afin de permettre un accès au crédit en faveur des membres de MUSO qui accusent déjà l'insuffisance des ressources financières pour satisfaire aux besoins de membres.</p>	<p><u>Rejetée :</u> LC se réserve sur cette recommandation. LC peut aider à connecter les MUSO avec les IMF, une activité que nous avons d'ailleurs initiée dans le cadre du programme actuel. Cependant, ce n'est pas le rôle de LC de contractualiser avec une IMF et de prendre une responsabilité dans la relation entre MUSO et IMF. Par expérience nous savons que le crédit avec caution externe (LC ou autre), en particulier d'une source de coopération, est la porte ouverte au non-remboursement (surtout si la caution est connue). Puis la population elle-même, et donc également les membres des MUSO, est hésitante pour se lier aux IMF. Il y a eu plusieurs faillites récemment et même si on épargne son argent au sein d'une IMF, il n'est pas facile d'obtenir un crédit.</p>
	<p>7. Regroupement des producteurs autour du CEP : LC Juste après les démonstrations au CEP, les membres des MUSO se dispersent ; chacun est pressé d'aller chez lui au champ et récupérer le temps consommé au CEP. Le fait de rester travailler son lopin de terre en un seul endroit comme c'est la pratique dans les CODEV, aurait un effet incitatif à faire mieux et ne pas se faire dépasser par un voisin. En allant travailler chez soi et isolé, sans un regard critique à côté, laisse les membres dans le maintien des pratiques anciennes car, rien d'incitatif ne les pousse à améliorer.</p>	<p><u>Rejetée:</u> L'idée en soi de faire travailler les bénéficiaires sur leur propre lopin de terre autour d'un CEP n'est pas mauvaise mais elle n'est pas réaliste à mettre en œuvre dans le contexte du Sud-Kivu. A cause de la difficulté de trouver de grands lopins de terres arables dans les territoires d'intervention de LC, il n'est pas envisageable d'adopter cette stratégie d'UCO. Cependant, nous voulons encourager l'identification du CEP dans la proximité de 2 à 5 MUSO voisines, pour regrouper des producteurs autour du CEP et ainsi diminuer la distance entre les CEP et les champs individuels des bénéficiaires. Nous sommes également conscients de l'importance de mieux suivre l'application des apprentissages du CEP aux champs individuels.</p>

		→ LC et ses partenaires mèneront une réflexion sur l'activité CEP en vue du prochain programme quinquennal 2022-2026.
	<p>8. Enfouissement matière verte : LC Le compostage après enrichissement des excréments d'animaux semble une pratique lourde d'exécution. Aussi, l'idée des fossés antiérosifs n'a pas connu des succès depuis plusieurs décennies de vulgarisation dans le milieu. Un enfouissement des matières vertes comme feuilles de Titonia, bidens et autres serait un palliatif plus facile d'exécuter au Sud-Kivu.</p>	<p><u>Prise en compte :</u> D'accord pour un enfouissement des matières vertes et des résidus des récoltes lors du labour pour appuyer l'impact des excréments d'animaux dans la fertilisation des champs.</p>
	<p>9. Apiculture : LC Étant donné qu'il existe déjà des initiatives apicoles au Sud-Kivu dans la maîtrise de l'art, LC pourra intégrer ce volet dans son programme 2022-2026.</p>	<p><u>Rejetée :</u> Les partenaires suivent quelques apiculteurs (<20 en tout) qui font l'apiculture comme une AGR complémentaire à d'autres activités apparemment principales. LC ne soutient pas la filière spécifique Apiculture, mais plutôt l'agriculture familiale en général à travers les MUSO et ses membres. LC et ses partenaires fournissent donc plutôt un soutien selon les besoins identifiés chez les bénéficiaires. Par exemple, il n'y a pas une filière spécifique miel, mais s'il y a des apiculteurs parmi les bénéficiaires en besoin d'une formation. LC et ses partenaires pourront voir s'il y a un moyen de prévoir une telle formation ou une opportunité de connecter les bénéficiaires avec une formation sur l'apiculture.</p>
	<p>10. Commercialisation groupée de miel : LC Le regroupement des produits agricoles des membres et la recherche d'un marché est une initiative que le Sud-Kivu devra matérialiser car, déjà prévu dans son programme. Appuyer la construction d'un dépôt de produits agricoles à Kalehe est un pas important pour y arriver.</p>	<p><u>Rejetée :</u> LC ne soutient pas la commercialisation de produits agricoles spécifiques mais plutôt la commercialisation en général des produits cultivés (directement produits) ou transformés par les bénéficiaires. La commercialisation groupée est une des activités déjà prévue dans le cadre des activités agricoles.</p>
Agriculture familiale	<p>11. Évaluer la performance des premiers lauréats du centre CEDITA afin de tirer les leçons pour les promotions suivantes ;</p>	<p><u>Partiellement :</u> Cette évaluation relève cependant de la responsabilité du partenaire et sera réalisée lorsqu'un premier cycle de formation aura été achevé.</p>
	<p>12. Organiser une rencontre de visibilité de CEDITA par une journée porte ouverte pour expliquer au public la vision, la mission, les activités en cours et les perspectives. Ces dernières devraient prendre en compte les avis et les nouveaux besoins évoqués par le public.</p>	<p><u>Prise en compte :</u> Il s'agit d'une activité déjà envisagée antérieurement à l'évaluation. L'idée de consulter le public est intéressante. On pourrait y adjoindre des micro-bourses pour des appels à projet expérimentaux.</p>
	<p>13. Développer la pisciculture afin de répondre aux besoins en protéines aquatiques exprimés par la majorité des groupes cibles de ces entités et diversifier ainsi la production alimentaire.</p>	<p><u>Partiellement :</u> La pisciculture est une activité intéressante, potentiellement porteuse tout comme de très nombreuses autres filières envisagées au CEDITA (aviculture, entomoculture, séchage de fruits, champignons, apiculture, etc.). Le choix des filières porteuses à tester s'opère sur base de diagnostic contextuel et d'études de faisabilité. A noter toutefois que l'accès à l'eau reste problématique au CEDITA.</p>
	<p>14. Améliorer le site d'expérimentation et valoriser les déchets à Kisantu</p>	<p><u>Prise en compte :</u> L'amélioration du centre d'expérimentation est en cours, il vient à peine de débiter. La valorisation des déchets pourrait être envisagées au même titre que d'autres activités.</p>

	<p>Commun CT :</p> <p>15. Monter un système de contrat-programme avec les agriculteurs en vue du respect des techniques agricoles apprises dans les CEP à travers les champs individuels.</p> <p>16. Approvisionner les paysans en quantité suffisante des semences : instituer les agri-multiplicateurs des semences accompagnés et avec lesquels on signe un contrat de performance et de rachat de la semence produite localement.</p>	<p><u>Rejetée :</u> UCO préfère une démarche de recherche action, à un dispositif pouvant conduire à une « supervision » des agriculteurs. La recherche-action permet de coconstruire les solutions adaptées.</p> <p><u>Partiellement :</u> LC : Pour le MT (dans le prochain programme quinquennal 2022-2026) : LC est d'accord qu'il est important de suivre de près l'application des techniques agricoles dans les champs individuels et souhaite stimuler les bénéficiaires à le faire. Cependant nous ne croyons pas qu'un contrat soit l'unique manière, ni la manière la plus efficace, d'assurer le respect des techniques agricoles. Les paysans doivent rester libres dans leur choix d'adopter les techniques. Leur participation au CEP peut les stimuler, mais non pas les obliger. Nous préférons un suivi plus intense par notre partenaire et une investigation pour comprendre quelles sont les raisons qui les empêchent de les appliquer.</p> <p><u>Prise en compte :</u> UCO : L'approvisionnement en semences doit toutefois se réaliser via des paysans semenciers tel qu'amorcé à Nkamu au centre CEDITA.</p> <p><u>Partiellement :</u> LC : La recommandation est intéressante mais LC envisage plutôt la contractualisation des producteurs de semences avec une structure locale de type coopérative (ou pré-coopérative) qui contrôlera en collaboration avec le SENASEM (Service National des Semences) la qualité des semences et assurera la vente et l'approvisionnement des paysans intéressés</p>
	<p>Commun MT</p> <p>17. Créer un circuit du genre "chaîne ADECO" ou "chaîne d'activités économiques" pour un grand nombre des membres des MUSO, de CODEV et de COAPMA (cf. note technique en annexe) à partir des activités agricoles ; de pêche et d'apiculture.</p> <p>18. Former les membres sur la création d'une coopérative agricole et sur les techniques de séchage et conditionnements des produits agricoles.</p>	<p><u>Partiellement :</u> UCO : Des partenariats (Caritas) sont déjà créés autour de chaînes de valeur pour 2022-2026 LC : D'accord mais pas nécessairement dans la pêche ou l'apiculture car ce sont des activités agricoles dans lesquelles LC n'est pas présent.</p> <p><u>Prise en compte :</u> UCO : Des activités d'essai de séchage ont déjà lieu au CEDITA. LC : C'est prévu déjà dans l'exercice 2020.</p>
	<p>Commun LT</p> <p>19. Sur la base des acquis précédents, professionnaliser les agriculteurs selon les filières porteuses économiquement, dans l'esprit de consolider la chaîne ADECO.</p>	<p><u>À prendre en compte.</u></p>
	<p>CT LC</p> <p>20. Améliorer les étables au Sud-Kivu de manière à récupérer le purin pour maximiser la collecte de la matière organique : Idéalement, il faut améliorer les étables en recouvrant le sol en surface soit d'une petite chape de ciment pas lisse ; légèrement en pente de manière à récolter dans un petit puits à l'extérieur de l'étable le purin et la bouse.</p> <p>21. Doter les MUSO à qui on avait promis les chèvres des unités qui manquaient lors de la distribution antérieure.</p>	<p><u>Partiellement :</u> Ces 3 points nous semblent plus des éléments d'un rapport de supervision et moins d'une grande évaluation telle que cette évaluation intermédiaire du programme SAE. Processus en cours. Les étables sont visitées par les évaluateurs, qui devraient comprendre qu'il s'agit d'un processus évolutif.</p> <p>À suivre localement</p>

	<p>22. Former des vétérinaires relais vivant dans les MUSO, les compétences étant disponibles face à la forte sollicitation du vétérinaire.</p>	<p>Prévu dans la planification en cours (et GALE serait déjà en cours d'élaboration des TDR)</p>
	<p>MT LC</p> <p>23. Tenir compte du principe : « <u>un membre-une chèvre</u> » afin de servir les membres au même moment, en tenant compte des acquis du programme 2017-2021.</p> <p>24. Aligner les membres de MUSO dans la compétition de fournisseurs d'animaux car, ils en disposent aussi pour la vente et cela faciliterait la circulation de la monnaie dans leur milieu à la prochaine distribution des chèvres.</p> <p>25. Introduire l'élevage de Cobaye facile à réaliser afin de disposer des excréments nécessaires pour la fertilisation des champs.</p> <p>26. Initier une unité de pêche sur le Lac Kivu après une étude préalable de faisabilité afin de déterminer comment cela va se passer et lever l'option sur le choix de pêche à tenir ou à développer.</p>	<p><u>Prise en compte</u> :</p> <p>Tenir compte du principe : « <u>un membre-un animal</u> » afin de servir les membres au même moment, en tenant compte des acquis du programme 2017-2021.</p> <p>→ Avec les leçons apprises du voyage d'échange d'expérience chez LC au Burundi en 2019 nous y réfléchissons déjà. En résumé dans le système appliqué au Burundi le bénéficiaire porte une partie du coût pour l'achat de l'animal lui-même en forme de crédit à rembourser. Cela permet de servir plus de bénéficiaires au même moment.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Associer</u> les membres (éleveurs) de MUSO dans la compétition de fournisseurs d'animaux car, il y en a qui en disposent aussi pour la vente et cela faciliterait la circulation de la monnaie dans leur milieu à la prochaine distribution des chèvres. • Introduire l'élevage de Cobaye (facile à réaliser) <u>là où la stabulation pour l'élevage des caprins n'a pas bien marché</u> afin de disposer des excréments nécessaires pour la fertilisation des champs. <p><u>Rejetée</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ceci n'est pas un besoin exprimé par la majorité de la population mais LC soutient l'idée d'accompagner plus spécifiquement les bénéficiaires qui développent effectivement la pêche sur le Lac Kivu en règle avec la législation congolaise à ce sujet et le respect de l'environnement.
	<p>LT LC</p> <p>27. Développer le volet pêche à Kalehe afin de répondre aux besoins en protéines aquatiques exprimés par la majorité des groupes cibles de ces entités et diversifier ainsi la production alimentaire.</p>	<p><u>Rejetée</u> :</p> <p>Ceci n'est pas un besoin exprimé par la majorité de la population.</p>
Alphabétisation fonctionnelle	<p>CT LC</p> <p>28. Reprendre l'alphabétisation aux MUSO qui n'avaient pas été bénéficiaires du premier niveau lors de la phase 2017-2019 (Musakambo, Cibimbi, Kinjumba et ailleurs).</p>	<p><u>Acceptée</u> :</p> <p>LC est bien consciente de cela.</p>
	<p>MT LC :</p> <p>29. Élever le niveau des personnes alphabétisées en 2017-2019 jusqu'au 2e et 3e degrés afin d'améliorer leurs performances dans la gestion de leurs activités quotidiennes.</p>	<p><u>Acceptée</u> :</p> <p>D'accord. L'organisation des formations pour le 2^{ème} et 3^{ème} niveau d'alphabétisation est en cours d'identification. Un projet vient d'être soumis à une fondation (pour laquelle on attend encore la suite).</p>
	<p>LT LC :</p> <p>30. Former les nouveaux adhérents dans les MUSO si le besoin est exprimé.</p>	<p><u>Acceptée</u></p>
Gouvernance des structures communautaires	<p>Commun : CT :</p> <p>31. Intégrer et recruter progressivement les jeunes dans les structures communautaires afin de rajeunir le membership et pérenniser les acquis.</p>	<p><u>Prise en compte</u> :</p> <p>UCO : Les mesures de sécurisation foncière et l'amélioration des conditions de production semblent avoir un effet attractif suffisant que pour attirer les nouveaux candidats apiculteurs, notamment à Luki. Le CDS a également initié des « clubs de jeunes ».</p>

		LC : C'est déjà en cours. Il existe aujourd'hui des MUSO des jeunes à Walungu.
Commun MT :	32. Mettre en place un mécanisme d'écoulement et de commercialisation des produits, selon la chaîne ADECO afin que les MUSO/CODEV soient des structures qui financent la chaîne mais dont les produits et sous-produits soient utilisés au sein du groupe.	<p><u>Prise en compte :</u> UCO : La commercialisation des productions agricoles de nos bénéficiaires reste un défi à relever et un point de réflexion. LC : L'essai a démarré avec la construction de deux dépôts de stockage et/ou d'exposition des produits agricoles. Sauf imprévu, ils doivent être fonctionnels en 2020.</p>
Commun LT :	33. Mettre en place les stratégies de consolidation du mécanisme d'écoulement et de commercialisation amorcé au cours de la période 2022-2026	LC : D'accord, pour la continuité de la précédente recommandation du MT au LT. C'est également un des points de réflexion pour notre prochain programme quinquennal 2022-2026
CT UCO	<p>34. Assurer l'accompagnement technique et juridique des membres de CODEV pour l'accès aux crédits agricoles auprès de CAMEC.</p> <p>35. Appuyer la stratégie associative de COAPMA par la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire et la planification stratégique afin de renforcer la cohésion interne entre les douze associations membres.</p> <p>36. Accompagner COAPMA dans la mobilisation des ressources financières à partir de sa stratégie de financement mise en place</p>	<p><u>Partiellement :</u> Si l'accès aux crédits devait être diagnostiqué comme facteur limitant cet accompagnement pourrait être envisagé, bien qu'il ne relève pas de notre core business.</p> <p><u>Rejetées :</u> La Coapma s'est avérée être une organisation très bureaucratique, artificielle, et onéreuse, offrant très peu de services aux membres. Le problème majeur de la Coapma n'est pas tant l'accès à des ressources financières telles que le crédit, mais plutôt l'affectation de ces ressources au bénéfice des activités des membres. Ainsi, la Coapma gèrait des ruchers communautaires dans le seul but de financer son bureau.</p>
MT	37. Assurer l'appui technique sur la gouvernance associative basée sur le diagnostic organisationnel ayant identifié les besoins de renforcement organisationnel de COAPMA.	<p><u>Partiellement :</u> Le diagnostic et l'appui doivent reposer sur une réflexion critique sur leur raison d'être et leur positionnement.</p>
LT	38. Au regard du processus de professionnalisation des apiculteurs, consolider la dynamique associative de COAPMA, avant d'envisager le sevrage de certains apiculteurs.	PM
CT LC	<p>39. Sensibiliser les membres des MUSO à accroître leurs cotisations pour que ces structures les servent mieux en termes de crédit ;</p> <p>40. Étant donné l'attrait de certains membres de MUSO vers les AVEC, une étude comparative devrait être initiée pour dégager les forces et les faiblesses de chaque système et de trouver un mécanisme mixte, plus bénéfique pour les communautés accompagnées.</p> <p>41. Que ASOP, GALE et LC examinent les possibilités de faire tourner la caisse bleue.</p>	<p><u>Prise en compte :</u> LC le fait déjà et continuera à le faire car c'est la principale voie pour accroître les épargnes des membres des MUSO dans la caisse verte (et en conséquence leurs capacités d'octroi des crédits aux membres).</p> <p><u>Partiellement :</u> Cette étude est une bonne idée mais LC ne voit pas tout de suite des voies pratiques pour la matérialiser (limites financières). LC est en collaboration avec d'autres acteurs dans cette dynamique.</p> <p><u>Rejetée :</u> Au vu de l'expérience de la SIDI dans la zone, avec qui LC collabore dans le suivi des MUSO, nous ne ferons pas une priorité de la caisse bleue. → Les tentatives de faire tourner* la caisse bleue ont déjà été largement expérimentées dans le Sud-Kivu et le Nord-Kivu produisant surtout des échecs. Les partenaires GALE et ASOP en ont encore l'expérience.</p>

		<p>* « Faire tourner la caisse bleue » signifie l'alimenter avec des fonds externes à la MUSO. Souvent il s'agit d'un crédit à la MUSO dans sa caisse bleue fait par une organisation externe. L'objectif de ce crédit est de permettre à la MUSO d'octroyer des crédits plus élevés à ces membres. En soi, il n'y a pas de souci si ce crédit vient d'une IMF (sauf que le taux de crédit est répercuté dans le taux octroyé aux membres, ce qui rend généralement cher le crédit) mais cela génère une pratique de non-remboursement qui est contre-productive si l'origine du fonds est une caution d'une coopération (= « argent froid »).</p>
	<p>MT LC :</p> <p>42. Mettre en application les recommandations issues de l'étude comparative MUSO versus AVEC évoquée ci-dessus ;</p> <p>43. GEL : mettre en place le système de mercuriale des produits à la disposition des MUSO</p> <p>44. Assurer l'organisation des marchés et de défense des intérêts des producteurs agricoles : instaurer un système d'affichage d'un panneau des prix pour éclairer les producteurs.</p> <p>45. Orienter les producteurs à intensifier les cultures préférées sur le marché.</p>	<p><u>Partiellement :</u> LC se fier aux rapports des autres acteurs intéressés par cette dynamique dans la région et à la demande des bénéficiaires pour adapter sa stratégie d'intervention dans le prochain programme quinquennal 2022-2026 aux besoins réels de ses bénéficiaires.</p> <p>Le GEL pourra accompagner ce processus mais l'affichage (avec un update régulier) systématique des prix des produits agricoles fait appel à plusieurs acteurs dont les structures étatiques. LC ne peut pas y aller seul mais devra plutôt se connecter aux initiatives existantes. LC et ses partenaires au Sud-Kivu voient l'intérêt de rencontrer les organisations sœurs qui le font déjà et relayer l'information là où c'est nécessaire.</p> <p>LC ne peut pas y aller seul mais plutôt en consortium avec d'autres acteurs qui travaillent déjà sur la préoccupation au Sud-Kivu et au Nord-Kivu.</p> <p><u>Prise en compte :</u> C'est l'un des critères même dans le choix des cultures multipliées dans les CEP.</p>
Outil d'intégration environnementale	<p>CT commun</p> <p>46. Inciter les membres de structures communautaires à développer une arborisation fruitière autour des cases ; ce qui permettrait de renforcer la sécurité alimentaire et économique au niveau des ménages.</p> <p>47. Initier les activités de verger scolaire dans les écoles avec un minimum de 3 ares par école afin d'inciter l'ancrage de l'amour de la nature aux jeunes écoliers.</p>	<p><u>Prise en compte :</u> UCO : l'arborisation autour des cases est déjà réalisée via la stratégie « jardin de case », ainsi que dans les bocages des CEP (à partir desquels les membres peuvent choisir leurs arbres fruitiers et les ramener chez eux). LC : Encourager et soutenir les ménages membres de structures communautaires cibles à développer une arborisation fruitière autour des cases, ce qui permettrait de renforcer la sécurité alimentaire et économique au niveau des ménages (à CT et MT)</p> <p><u>Rejetée :</u> UCO : L'idée est intéressante mais il n'apparaît pas clairement en quoi cette recommandation vise une amélioration directe de notre programme. LC : Bonne idée mais doute de la faisabilité de sa matérialisation. La demande lui semble grande et engager cette recommandation risque de l'exposer au saupoudrage des efforts.</p>
	<p>MT commun</p> <p>48. Lancer des grands peuplements d'arborisation fruitière et de reboisement impliquant les ménages, les écoles, les églises et les collectivités locales afin de contribuer à la lutte contre les changements climatiques et renforcer la sécurité alimentaire et économique.</p>	<p><u>Prise en compte :</u> UCO : Une suggestion envisageable. LC : Poursuivre l'appui aux peuplements d'arborisation fruitière et de reboisement impliquant les ménages, les écoles, les églises et les collectivités locales afin de contribuer à la lutte contre les changements climatiques et renforcer la sécurité alimentaire et économique.</p>

		→ Ce sera un des points de réflexion pour notre prochain programme quinquennal 2022-2026.
Entreprenariat et approche BPC	<p>CT LC :</p> <p>49. Renforcer le microentreprenariat : élargir le cercle des bénéficiaires en prenant en considération les BPC ayant la côte à partir de 70%. Pour ce faire, les EMOFOR devraient être davantage formés (en langue du paysan) sur le mode de remplissage de la fiche BPC ;</p> <p>50. Traduire les fiches BPC en swahili et ou en langue locale pour une meilleure compréhension des outils et, surtout, une bonne manipulation ;</p> <p>51. Certains premiers lauréats estiment qu'ils devraient être soutenus encore et concourir de nouveau afin que les activités tournent mieux : évaluer leur performance avant de décider sur le nouveau prix ;</p> <p>52. Contractualiser avec les nouveaux BPC de manière à ce qu'ils puissent promouvoir au moins 2 nouveaux autres dans leur voisinage après diversification des activités. L'approche des BPC avec un paquet d'accompagnement technique est une bonne chose. Mais, l'impact reste faible et l'effort semble noyé dans une masse de populations démunies ;</p> <p>53. Former les paysans dans l'approche de warrantage et structurer les MUSO autour des grands centres d'écoulement en coopérative de commercialisation dépôt et vente ; les bénéficiés sur le warrantage seraient affectés pour alimenter la caisse bleue de la MUSO au lieu de compte sur l'extérieur ;</p> <p>54. GEL peut aider les producteurs dans l'accompagnement de la commercialisation avec la production des bulletins ou feuillets d'information sur l'évolution des prix des produits agricoles afin que les producteurs vendent mieux ;</p> <p>55. Afficher des panneaux des prix à l'entrée des marchés afin de bien protéger les producteurs face aux commissionnaires, intermédiaires et commerçants grossistes ;</p> <p>56. Former les membres sur les activités de pêche. Les actions devront tourner sur le pesage des captures afin de connaître le tonnage prélevé dans le lac ;</p> <p>57. Remplir correctement les carnets car, les relevés sont en continue de date à date et tirer un bilan mensuel tout en signalant le montant de l'épargne ; le fonds de roulement, en dissociant les monnaies (FC et USD).</p>	<p><u>Prise en compte :</u> Renforcer le micro-entreprenariat : élargir le cercle des bénéficiaires en prenant en considération <u>les meilleurs BPC en fonction des moyens disponibles</u>. Pas besoin de souligner la langue ici car les EMOFOR sont localement recrutés dans les coins des bénéficiaires. LC ne peut pas promettre de soutenir les bénéficiaires en termes du pourcentage de la côte des candidats, mais s'engage à retenir les meilleurs. En dehors des limites financières l'aspect compétitif fait partie de l'activité, pour inciter l'engagement réel chez les candidats.</p> <p><u>Prise en compte</u></p> <p><u>Rejetée :</u> A court terme ce ne sera pas possible, car Offre < Demande.</p> <p><u>Pour le MT</u></p> <p><u>Prise en compte :</u> Former les paysans sur l'approche de warrantage : structurer les MUSO autour des dépôts "essais" d'exposition / stockage des produits agricoles, d'écoulement (dépôt et vente) en coopérative de commercialisation ; → les bénéficiés sur le warrantage et/ou sur les ventes groupées au niveau de ces dépôts seraient affectés pour alimenter la caisse bleue de la MUSO au lieu de compter sur l'extérieur (et donc point besoin d'appuyer la caisse bleue tel que suggéré plus haut).</p> <p><u>Partiellement :</u> L'idée de « Afficher des panneaux des prix à l'entrée des marchés » est bonne mais nécessite des efforts conjugués avec d'autres acteurs locaux.</p> <p><u>Rejetée :</u> Former les membres sur les activités de pêche au cas par cas peut se faire mais ce n'est pas une activité spécifique pour les partenaires de LC, ni à Kabare, ni à Kalehe et moins encore à Walungu.</p> <p><u>Prise en compte :</u> Veiller au remplissage correct des carnets des micro-entrepreneurs pour que les relevés sont en continue de date à date et tirer un bilan mensuel tout en signalant le montant de l'épargne ; le fonds de roulement, en dissociant les monnaies (FC et USD).</p>
	<p>MT LC</p> <p>58. Contractualiser avec les nouveaux BPC de manière qu'ils puissent promouvoir au moins 2 nouveaux autres dans leur voisinage après</p>	<p><u>Partiellement :</u> <u>Encourager</u> les nouveaux micro-entrepreneurs bénéficiaires du prix BPC de manière qu'ils puissent promouvoir <u>d'autres</u> nouveaux micro-</p>

	<p>diversification des activités. L'approche des BPC avec un paquet d'accompagnement technique est une bonne chose. Mais, l'impact reste faible et l'effort semble noyé dans une masse des populations démunies ;</p> <p>59. Renforcer l'approche BPC avec un système de contractualisation de chaque lauréat BPC afin que la technique s'étende en tache d'huile dans le milieu. Un BPC doit au bout de temps restant ; former et appuyer à son tour 5 autres fermiers.</p> <p>60. Élaborer un contrat programme avec les micro-entrepreneurs afin que chacun, après appui reçu d'ASOP et GALE puisse encadrer et promouvoir 5 autres micro-entrepreneurs autour de lui. Ceci permet la diffusion plus rapide des innovations dans le rayon du programme.</p>	<p>entrepreneurs dans leur voisinage après diversification des activités.</p> <p>Renforcer l'approche BPC avec un système d'<u>encouragement</u> de chaque lauréat BPC afin que la technique s'étende en tache d'huile dans le milieu. Un BPC doit au bout de temps restant ; former et appuyer à son tour d'<u>autres</u> fermiers ;</p> <p>LC est d'accord avec l'idée de viser un impact social de l'appui entrepreneurial qui va au-delà des micro-entrepreneurs qui sont directement accompagnés par le programme. Devenir mentor pour encadrer et promouvoir d'autres micro-entrepreneurs en est une des possibilités. Cependant LC préfère que les micro-entrepreneurs s'engagent pour ce mentoring par libre choix, et non pas à travers un contrat formel entre LC (via ses partenaires) et les micro-entrepreneurs.</p> <p>→ Ce seront des points de réflexion pour notre prochain programme quinquennal 2022-2026.</p>
Centre CEDITA	<p>CT UCO</p> <p>61. Concevoir et afficher un plan d'ensemble maquette "du site de Nkamu"</p> <p>62. Reprendre correctement les étiquetages sur les essais afin de situer le visiteur et faciliter l'apprentissage des formés ;</p> <p>63. Organiser une journée porte ouverte médiatisée afin de faire connaître le bien-fondé et le but poursuivi par le CEDITA ; ceci serait un élément mobilisateur des autres jeunes, en quête d'encadrement.</p> <p>64. Créer au centre CEDITA un milieu productif des semences et une provenderie pour encourager la propension de l'élevage dans les CODEV</p>	<p>Prise en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le recrutement d'un stagiaire en cartographie pour améliorer l'aménagement du centre peut être envisagé. Cette approche avait déjà été menée avec l'INERA. Le renforcement des compétences en matière d'étiquetage est en cours. C'est en cours pour les semences, mais ne relève pas de notre projet.
	<p>MT UCO</p> <p>65. Identifier et contractualiser avec les universités locales dans une optique pluridisciplinaire sur la pertinence des essais en milieu réel des innovations à introduire dans les milieux ruraux ;</p> <p>66. Organiser des visites d'échange entre paysans afin d'apprécier les innovations en observation et recueillir les avis des paysans sur les chances et la possibilité de l'introduction de la technologie dans leur milieu respectif.</p>	<p>Prise en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'accueil de stagiaires et mémorants est déjà effectif. L'organisation des échanges est déjà une pratique instaurée.
Apiculture	<p>CT UCO</p> <p>67. Préparer la relève du personnel avancé en âge (par la formation professionnelle de nouveaux accompagnateurs) afin d'assurer la continuité de l'accompagnement à moyen et long terme au niveau ULB Kinzau ;</p> <p>68. Préparer les membres de la fédération COAPMA à exercer eux-mêmes l'activité de commercialisation directement en leur montrant les divers marchés d'écoulement et le meilleur moment de vendre (ULB Kinzau) ;</p> <p>69. Appuyer l'élargissement et le plan d'aménagement du jardin botanique mellifère de Luki jusqu'à atteindre les 100 Ha prévus ;</p> <p>70. Doter l'INERA Luki des ruches productifs et didactiques à installer dans le jardin botanique</p>	<p>Prise en compte :</p> <p>71. L'âge avancé de certaines personnes clés est effectivement d'un point faible déjà relevé. Un système de tutorat est en voie d'être instauré.</p> <p>72. La Coapma commercialise déjà une partie de sa production, mais cette fonction constitue un challenge qui reste à relever.</p> <p>73. Le budget nécessaire à l'extension est à prévoir dans le futur programme 2022-2026 et dépendra aussi de l'évaluation du partenariat avec l'INERA.</p> <p>74. Les ruchers productifs sont déjà partiellement mis en place.</p>

	mellifère ; mais aussi pour les nouveaux apiculteurs.	
	<p>MT UCO</p> <p>75. Amorcer le processus de professionnalisation de certains apiculteurs modèles.</p> <p>76. Intensifier l'introduction et la multiplication et production des plantes mellifères (ex Stylosanthes spp)</p> <p>77. Étendre la formation et la promotion de l'apiculture dans certains CODEV : cas de Songi, Kinduala et Kingunda.</p>	<p><u>Partiellement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les apiculteurs « professionnels » se démarquent par eux-mêmes. La stratégie actuelle consiste à proposer des conditions favorables à un apprentissage et à la conduite de l'apiculture (disponibilisation de terrains, efforts collectifs, mutualisation de matériel, miellerie auto-gérées ouvertes à tous. Une première ruche pour se lancer (à rembourser sur 3 ans). Cette intensification est au cœur du projet, il s'agira d'étudier dans quelle mesure et par quelle stratégie l'amplifier dans un futur programme. L'extension éventuelle du volet apicole est à l'étude.
	<p>MT LC :</p> <p>78. Équiper les apiculteurs en ruches, gants, tenue, enfumoir, ...</p>	<p><u>Rejetée</u> :</p> <p>Cela n'est pas envisagé par LC en RDC. LC n'appuie pas cette filière spécifique.</p>
	<p>MT commune :</p> <p>79. Organiser la formation en apiculture aux membres de MUSO (cas de Karhundu où il existe déjà l'élevage en amateur de 75 ruches) par les formateurs de COAPMA.</p>	<p><u>Partiellement</u> :</p> <p>UCO : Pour des raisons d'efficacité, il serait préférable de faire appel à des formateurs présents à l'EST, il en existe encadrées par l'ONG Miel Maya, par ailleurs à la recherche de partenaires à l'Est.</p> <p>LC : Les partenaires suivent quelques apiculteurs (<20 en tout) qui font l'apiculture comme AGR complémentaire à d'autres activités principales. Leur appui varie selon le besoin et opportunités. Les contacts de LC avec l'ONG belge Miel Maya a permis à deux apiculteurs d'ASOP de se joindre et à suivre une formation d'une semaine assurée par l'organisation APIFLODEV France aux apiculteurs de Miel Maya au Sud-Kivu en 2020.</p>
Recherche action et capitalisation	<p>CT UCO</p> <p>80. Appuyer le processus de planification stratégique de l'INERA-Luki dans une vision holistique de recherche-développement, visant à assurer la protection intégrée de la réserve, avec la participation responsable des villages riverains en misant sur le potentiel mellifère du jardin botanique mellifère à la station.</p> <p>81. Encourager et renforcer l'écotourisme local en valorisant le sentier écologique ;</p> <p>82. Appuyer les protocoles de recherche et financer l'inventaire forestier national ;</p> <p>83. Appuyer la recherche des plantes mellifères de Mayombe et produire les fiches techniques de capitalisation;</p> <p>84. Sensibiliser les jeunes élèves et installer des clubs des amis de la nature autour de la RBL (ERAIFT)</p> <p>85. Renforcer les études sur la régénération assistée en impliquant le WWF.</p>	<p><u>Prise en compte</u></p> <p>Cette planification stratégique a été amorcée, notamment via les études agraires et la mise en place de ruchers dans la zone de transition gérée par l'INERA. L'élargissement de notre collaboration avec l'INERA dépendra des résultats de l'évaluation de ce partenariat., qu'il s'agisse d'écotourisme, de recherche (notamment autour des plantes mellifères ou autres formes de collaboration. Des collaborations sont également déjà en cours et envisagées à MT avec l'ERAFT et WWF qui sont les gros acteurs de la région.</p> <p><u>Partiellement</u> :</p> <p>Des initiatives telles que proposées sont intéressantes au même titre que d'autres, elles doivent cependant être intégrées dans une analyse concertée avec les différentes parties prenantes.</p> <p><u>Prise en compte</u> :</p> <p>L'étude sur la régénération assistée a déjà été lancée. Elle a fait l'objet d'une très large étude agraire/foncière menée juste avant la visite des évaluateurs, pendant trois mois sur les systèmes de mise en défens....</p>
	<p>MT UCO</p> <p>86. Appuyer les systèmes AGF séquentielles en régie et respecter le calendrier opérationnel du type Taungia (agrosylviculture)</p>	<p><u>Rejetée</u> :</p> <p>Le Taungya est un système agroforestier, parmi des dizaines. Pas forcément le plus adapté aux réalités ici. Il n'apparaît pas clairement en quoi, cette</p>

	<p>87. Encadrer les chercheurs et étudiants dans les thématiques diverses, relatives à la SAE.</p>	<p>recommandation répond à un constat d'inefficience des évaluateurs des autres systèmes proposés. <u>Prise en compte :</u> Le travail en synergie avec des chercheurs et étudiants sera renforcé au cours du prochain programme.</p>
	<p>MT Commun :</p> <p>88. Promouvoir la recherche paysanne, basée sur les connaissances et pratiques endogènes afin de trouver des solutions locales aux problèmes rencontrés au quotidien dans l'agriculture (maladies de plantes et d'animaux).</p> <p>89. Appuyer les activités alternatives de lutte contre la déforestation, notamment l'apiculture, la cuniculture, l'aviculture, la porciculture, la pisciculture et la pisciculture.</p> <p>90. Encadrer les chercheurs et les étudiants dans les thématiques relatives à la SAE.</p>	<p><u>Prise en compte :</u> UCO : l'ensemble de ces approches seront renforcées dans le cadre du prochain programme. LC : Poursuivre la recherche paysanne, basée sur les connaissances et pratiques endogènes afin de trouver des solutions locales aux problèmes rencontrés au quotidien dans l'agriculture (maladies de plantes et d'animaux).</p> <p>LC envisage de déjà agir sur ce point sur le court terme. La direction nationale de LC est bien consciente du besoin de soutien aux alternatives d'appui aux initiatives de protection et/ou restauration des forêts et paysages (et tout ce qu'ils abritent) dans le cadre de la protection de l'environnement. C'est dans ce cadre que LC mène actuellement des échanges avec la FAO pour participer dans un volet du projet <i>Amélioration de la gestion et restauration des ressources agro-sylvo-pastorales dans la province pilote du Sud-Kivu, 2018-2023.</i></p> <p>LC : Encadrer les chercheurs et <u>en particulier</u> les étudiants dans les thématiques relatives à la SAE.</p> <p>→ L'idée est déjà harmonisée en interne sur l'encadrement des étudiants sur les thématiques proposées par le domaine de la SAE en RDC dans le cadre des stages et le premier essai démarrera au second semestre 2020.</p>
	<p>MT LC :</p> <p>91. Établir la fiche de capitalisation sur les savoirs paysans dans les soins animaux de la PPR (Peste des Petits Ruminants) des chèvres, la pseudopeste aviaire, et le système de conservation des produits agricoles.</p>	<p><u>Prise en compte :</u> Établir la fiche de capitalisation <u>sur les situations imprévues dans le cadre de développement de l'élevage (cas de l'apparition de la Peste des Petits Ruminants en 2019 chez les chèvres).</u> → Un mini-projet sur la capitalisation des maladies animales (situations imprévues en élevage domestique) sera initié.</p>
<p>Préparation du nouveau programme</p>	<p>92. Partant de l'analyse de la sécurité alimentaire évoquée ci-haut (cf. point 5.4.1, pages 33-36), les éléments clés n'apparaissent pas en termes de disponibilité permanente, d'accessibilité physique et socio-économique, de qualité nutritionnelle. Une étude plus détaillée s'avère impérieuse afin de définir des critères majeurs de Sécurité alimentaire auprès de la population, en tenant compte du genre (Gender). Ceci sera très utile à la formulation du nouveau programme et permettrait de définir les indicateurs précis pour l'évaluation ultérieure (en 2026). L'étude pourra également donner des orientations sur les possibilités de renforcement technique des partenaires actuels et/ou de choix de nouveaux partenaires ; au regard des exigences du concept « Sécurité alimentaire ».</p>	<p><u>Rejetée :</u> Si LC s'inscrit bien dans une démarche de sécurisation alimentaire et économique, UCO a plutôt pris une option de gestion de terroir et de leurs écosystèmes. L'étude pour comprendre la sécurité alimentaire (avec un accent sur le Genre) est une bonne idée en soi. Cependant après la planification et l'affectation de toutes les prévisions budgétaires sur le programme en cours jusque 2021, LC ne voit pas l'option de l'inclure encore dedans. En même temps la Baseline du prochain programme quinquennal 2022-2026 devra puiser pour sa grande partie dans la base des données des résultats du programme quinquennal 2017-2021 actuel. Les éléments primordiaux pour définir les indicateurs précis pour la suite sont donc déjà disponibles.</p>
	<p>93. Une évaluation institutionnelle des partenaires s'avère nécessaire afin de dénicher les pistes</p>	<p><u>Prise en compte :</u></p>

	<p>novatrices de travail ou de collaboration avec ces partenaires et/ou d'autres dans le but de consolider l'accompagnement des groupes cibles ; ce qui permettrait aussi l'extension du programme, en fonction des orientations inspirées par l'étude ci-dessus.</p>	<p>LC : <u>Poursuivre</u> l'évaluation institutionnelle des partenaires afin de dénicher les pistes novatrices de travail ou de collaboration avec ces partenaires et/ou d'autres dans le but de consolider l'accompagnement des groupes cibles. → Cela permettrait aussi l'extension du programme en fonction des attentes de LC et des bailleurs de fonds. → LC en RDC évalue continuellement ses partenaires. En SAE, l'évaluation annuelle utilise l'outil QRCP (questionnaire d'évaluation du renforcement des capacités des partenaires). A la suite de cette évaluation continue, à la fin de la mise en œuvre du programme quinquennal 2017-2021 actuel, les partenaires seront encore évalués avant d'être jugés complémentifs pour le programme prochain. Cette évaluation doit surtout mettre en avant aussi les synergies possibles autour d'expertises, d'intérêts communs et visions complémentaires.</p>
--	---	--

E.2. Synthèse du suivi des recommandations

A l'échelle d'UNI4COOP :

Echange de pratiques : des réflexions communes pourront être organisées sur :

1. **Les dynamiques de participation, d'engagement personnel et d'appropriation des actions au sein des Champs écoles paysans (CEP).**
2. **Les déterminants de l'intégration des jeunes** au sein des différentes initiatives, et plus largement des différentes parties prenantes qui peuvent être marginalisées (du fait de l'accès à la terre, aux moyens de production, ou des dynamiques sociopolitiques...).
3. **L'amélioration des dynamiques de recherche paysanne**, qui sont déjà au centre des visions des deux structures, mais qui suscitent leur lot de défis et dynamiques propres.
4. **Les pratiques et modalités d'accueil** des étudiants, mémorants et stagiaires, et des **partenariats** avec différents universités et institutions de recherche pourront également être menés
5. Des leçons apprises à propos **d'approches de renforcement de compétences** (formation-action, learning by doing, ruchers écoles, formation continue, ...).

Préparation du programme 2022-2026 :

Si la thématique de la « **sécurité alimentaire et économique** » semble correspondre pleinement à celle défendue par Louvain Coopération, la vision stratégique générale d'ULB-Coopération est en revanche centrée sur la « **gestion durable et intégrée des territoires** », avec l'idée d'une compréhension plus systémique des différents composantes, activités, ressources, acteurs, usages et accès au sein d'une zone d'intervention. Dans la perspective d'un rapprochement stratégique entre les structures dès 2022, une harmonisation de ces concepts devrait être menée lors **d'un atelier d'échanges**.

Au cours de celui-ci d'autres réflexions pourraient être menées à propos :

- Des modalités d'action favorisant l'accès aux facteurs de production de manière pérenne.
- De la manière de lever les contraintes liées à l'écoulement et à la commercialisation des productions.
- Les modalités d'accompagnement et de renforcement des structures communautaires de base, des partenaires et notamment le rôle d'UNI4COOP.
- Le résultat des recherches-actions en cours.
- Sur les modalités de suivi et de capitalisation (Cf 6.1. pages 41-43 et plus particulièrement le point 6.1.3.).

A l'échelle de LC :

Dans les réponses aux recommandations LC a tenu trois conduites : la prise en compte, l'acceptation partielle et le rejet. Là où nous avons rejeté les recommandations nous l'avons fait parce que 1) la recommandation n'entre pas dans l'objectif ou le cadre du programme, 2) le contexte ou les limites du programme actuel font que ce n'est pas envisageable au Sud-Kivu ou 3) il s'agit de quelque chose que nous avons déjà essayé et constaté que cela n'a pas fonctionné, et depuis le contexte n'a pas encore évolué positivement. Pour chacune des trois raisons de rejet, nous donnerons un exemple concret.

- 1) Les évaluateurs suggèrent de faire des activités dans la pêche et dans l'apiculture. Si LC appuie des activités qui contribuent à des chaînes de valeur, elle ne soutient pas de filières spécifiques mais plutôt l'agriculture familiale en général à travers les MUSO et ses membres. LC et ses partenaires fournissent donc plutôt un soutien selon les besoins identifiés chez les bénéficiaires. Ainsi les partenaires suivent quelques apiculteurs (<20 en tout) qui font l'apiculture comme une AGR complémentaire à d'autres activités apparemment principales. Pour la pêche ceci n'est pas un besoin exprimé par la majorité de la population mais LC soutient l'idée d'accompagner plus spécifiquement les bénéficiaires qui développent effectivement la pêche sur le Lac Kivu.
- 2) Les évaluateurs recommandent de louer des grands lopins de terre pour une longue durée, afin d'y organiser les CEP avec des champs individuels autour pour y regrouper les producteurs participants aux CEP et ainsi imiter cette initiative réussie du Kongo central. L'idée paraît bonne mais les conditions au Sud-Kivu (avec la difficulté de l'accès à la terre dans les territoires très peuplés d'exécution du programme SAE de LC) sont trop différentes et empêchent d'utiliser la même approche.
- 3) Les évaluateurs suggèrent de faire tourner la caisse bleue dans les MUSO afin d'avoir plus de fonds disponibles pour octroyer des crédits aux membres. Cela a déjà été expérimenté à plusieurs reprises et par plusieurs acteurs et a produit surtout des échecs. Comme le contexte n'a pas évolué positivement nous ne pensons pas que le résultat pourrait être différent maintenant et nous rejetons donc cette recommandation.

Nous avons partiellement accepté plusieurs recommandations. Pour ces recommandations, nous sommes d'accord sur l'idée de base, mais nous avons un autre point de vue sur sa réalisation. Ainsi les évaluateurs lancent l'idée de monter un système de contrat-programme avec les participants au CEP (en vue du respect des techniques agricoles apprises dans les CEP à travers les champs individuels) ou avec les micro-entrepreneurs accompagnés dans le programme (pour qu'ils promeuvent 5 autres micro-entrepreneurs pour la diffusion plus rapide des innovations dans le rayon du programme). Nous sommes d'accord sur le principe de viser l'effet durable de nos activités, mais nous ne nous retrouvons pas dans l'idée de le faire par un contrat avec le bénéficiaire qui l'y contraint. Au nom de la redevabilité

vis-à-vis des bénéficiaires, nous croyons dans l'autonomie de chaque participant au programme pour faire un libre choix de sa décision et de ce qu'il en fera par après. Cependant, LC reste sérieux dans l'identification des besoins de la population cible (et ses partenaires) et attentif aux retours de celle-ci vis-à-vis de ses interventions.

Quant aux recommandations acceptées, il y en a que LC intégrera dans le programme actuel (voir point c), et puis plusieurs qui alimenteront les réflexions en interne pour le prochain programme DGD. Il s'agit notamment de ces sujets :

- Le système de crédit rotatif de petit bétail ;
- Les mécanismes d'écoulement ou de commercialisation des productions ;
- Le reboisement et l'agroforesterie ;
- L'appui entrepreneurial et le BPC (Business Plan Concours) avec son impact social ;
- L'alphabétisation (du 2ème niveau) des néo alphabétisés.

A l'échelle d'ULB-C :

En résumé, quatre catégories de recommandations ont été proposées :

1. **De nombreuses recommandations allant dans le sens de nos stratégies déjà en place, ou en cours de renforcement** : actions de reboisement et apports en plantes mellifères, recherches, partenariats, amélioration des expérimentations, accueil de mémorants, visites d'échanges...). Etant déjà en ligne avec nos activités et planifications, elles ne susciteront donc pas de réorientations ou d'actions additionnelles nécessitant une décision.
2. **Plusieurs recommandations émises semblent plus tenir de suggestions techniques ou d'idées « innovantes »**, qui sont certes potentiellement porteuses mais ne répondent pas spécifiquement aux problématiques et questions posées par le projet. Il s'agit par exemple des idées de « clubs amis de la nature » à Luki ou des suggestions techniques sur les provenderies, pisciculture et autres.
3. **Certaines recommandations ont été jugées peu pertinentes ou peu en phase avec la vision participative et de conciliation qu'entend défendre UCO**. Elles ont donc été écartées. Il s'agit par exemple des recommandations liées à la « structuration » de coopératives dont la valeur ajoutée pour les membres ne ressort pas clairement, l'accompagnement aux micro-crédits des « CODEV », ou encore la généralisation des systèmes agroforestiers de type « Taungya ». Aucune de ces actions n'est exclue d'office, mais UCO attire l'attention des évaluateurs sur la nécessité de diagnostics affinés et de prise en compte des contextes spécifiques.
4. **Enfin, certaines recommandations suggérées par les évaluateurs pourront appuyer les orientations stratégiques de fin de programme et la formulation du prochain.**
 - **Concernant la commercialisation et la valorisation de filières spécifiques**, que ce soit pour les produits de la ruche (cire, mais aussi propolis, etc.), ou certaines spéculations « de rente » qui sont appuyées par le CDS dans les CEP (tel que le sésame, gingembre, etc.) ou encore les produits de transformation expérimentés au centre CEDITA (tels que les chips, fruits séchés, jus...) – UCO reconnaît qu'un travail d'identification de marchés, réseautage, organisation de filières, acheminement, etc. pourrait s'avérer utile sur certains produits phares (l'objectif restant de promouvoir la résilience et l'autonomie sur les marchés locaux pour les produits courants). Toutefois, il n'est pas certain qu'il soit opportun de développer ces compétences au sein de nos équipes, et l'option qui semble la plus raisonnable est celle de nouer des partenariats spécifiques autour de ces filières avec des structure dont c'est le « core

business ». La recherche de partenariats en ce sens est en cours, et des discussions ont déjà eu lieu avec Miel Maya et Caritas International.

- Concernant le **décloisonnement des deux volets (apicole et agricole) et notamment la demande de certains CODEV de la région de Kisantu d'être appuyés en apiculture** – il s'agit également d'une vision à moyen terme avec des petites actions de rapprochement prévues jusqu'à la fin du programme, et une vision plus unifiée et systémique qui sera sous-jacente à la construction du prochain programme.
- Certaines activités sont déjà en œuvre, mais seront particulièrement renforcées dans la dernière année du programme (en 2021), **tels que les initiatives de visites d'échanges entre paysans, rencontres, « capitalisations croisées » et renforcement mutuels**. Ces actions doivent être planifiées dès 2020 pour s'égrener au long de l'année de clôture.
- Le projet du Centre CEDITA transcende en temps, en taille et en nombre de partenaires le programme financé par la DGD – et la mission que se donne UCO jusqu'à 2021 est d'appuyer le lancement de stratégies porteuses et durables, plus que le déroulement d'activités de A à Z. Cependant, l'évaluation du lancement du centre sera déterminante dans les stratégies de partenariats d'UCO pour 2022-2026, et l'idée d'apporter son appui au CDS pour évaluer la première promotion qui sortira en 2021 sera soumise. D'autre part, les actions de planification spatiales et de réseautage et portes ouvertes seront également prévues en 2020.
- Enfin, la dernière recommandation qui fera l'objet d'un suivi est celle liée au **renouvellement de notre personnel, dont certains approchent l'âge de la retraite** et détiennent une très grande expertise technique en apiculture. Une réflexion sur les stratégies de **remise-reprise / formations de formateurs / systèmes de tutorats-stages** a déjà été amorcée mais devra déboucher sur des actions concrètes avant la fin de 2020. Un premier binôme a déjà été lancé à Luki avec un partage de tâches entre un des animateurs et son neveu apiculteur– et les modalités et résultats en seront évalués lors de la prochaine mission de la chargée de projet...

E.3. Planification indicative de mise en œuvre des recommandations.

UNI4COOP

Activité prévue	Dans le cadre du programme actuel		Dans le cadre d'un programme futur
	2020	2021	2022-2026
Organiser des échanges de pratiques autour des thématiques identifiées (cf résumé) et point E2.	De manière plus intensive en Juillet-août-septembre		
Organiser des échanges relatifs à la préparation du futur programme.	A partir de septembre (cf planification UNI4COOP)		
Poursuivre les échanges à propos des sujets capitalisés		À partir de janvier	

Louvain Coopération

La majorité de ces recommandations attirera l'attention de LC à partir de l'année en cours (réflexion et organisation stratégique) mais il s'agit d'un processus continu jusqu'à moyen terme, au minimum.

Activité prévue	Dans le cadre du programme actuel		Dans le cadre d'un programme futur
	2020	2021	2022 – 2026
Développer des réflexions sur base du principe : « un membre- <u>un animal</u> » et le moment propice pour servir les membres, en tenant compte des acquis du programme 2017-2021.	X	X	X
Former les paysans sur l'approche de warrantage : structurer les MUSO autour des dépôts "essais" d'exposition / stockage des produits agricoles, d'écoulement (dépôt et vente) en coopérative de commercialisation ;	X	X	X
Organiser des séances de réflexions sur la poursuite de l'appui aux peuplements d'arborisation fruitière et de reboisement (et comment impliquer les écoles, les églises etc) afin de contribuer à la lutte contre les changements climatiques et renforcer la sécurité alimentaire et économique (<i>en faveur du prochain programme quinquennal 2022-2026</i>)	X	X	X
Améliorer le travail d'accompagnement des micro-entrepreneurs (suivi, communication, rapportage, etc.)	X	X	X
Organiser des séances de réflexions sur comment améliorer l'appui entrepreneurial et le BPC (Business Plan Concours) avec son impact social (<i>dans le cadre du prochain programme quinquennal 2022-2026</i>)	X	X	X
Développer des mécanismes (réflexions) pour appuyer l'alphabétisation (du 2ème niveau) des néo alphabétisés	X Les pistes sont en cours de contacts	X	X
Établir la fiche de capitalisation sur les situations imprévues dans le cadre de développements de l'élevage (<i>cas de la réapparition de la Peste des Petits Ruminants en 2019 chez les chèvres au Sud-Kivu</i>)		X	
Valoriser les leçons apprises lors des voyages d'échanges d'expériences réalisées en 2019, notamment au Burundi sur l'approche « crédit-bétail » et au Kongo central sur la prise en compte des besoins des bénéficiaires lors du choix d'espèces agro-forestières en environnement	X	X	X
Renforcer l'identification et valorisation des opportunités des synergies au Sud-Kivu (VSF, Caritas Be, Entraide et Fraternité, Rikolto, etc) et renforcer la collaboration avec les membres de l'Uni4Coop en RDC	X	X	X

Activité prévue	Dans le cadre du programme actuel		Dans le cadre d'un programme futur
	2020	2021	
Nouer des partenariats autour des filières apicoles (Caritas, Miel Maya)	À intensifier		
Décloisonner les volets apicoles et agricoles	x	x	x
Appuyer le CCDS lors de l'évaluation de la sortie de la première promotion		x	
Veiller au renouvellement du personnel UCO et à un mécanisme de remise reprise.	x		

E.4. Les modalités de diffusion des leçons apprises et de l'évaluation vers les différents publics cibles

Alimenter les hypothèses des théories de changement et nos stratégies.

Théorie du changement :

Hypothèse 1 : Lorsque les partenaires locaux appuient la **structuration** des organisations paysannes et des groupes de solidarité, alors les agriculteurs améliorent la performance technico-économique de leurs exploitations et augmentent leurs revenus à travers la création de chaînes de valeurs inclusives et durables.

L'appui à la structuration des organisations paysannes n'est pas un gage suffisant pour que celles-ci rendent les services attendus à leurs membres. La création de chaînes de valeur ne va pas non plus de soi. La recommandation visant à la création de « chaîne d'activités économiques » en témoigne. A noter que l'amélioration effective des performances technico-économiques n'a pas fait l'objet d'une analyse croisée de la part des évaluateurs, mais est uniquement basée sur des informations recueillies lors des focus groupes, non vérifiées par ailleurs. Avec un biais possible, dû au fait que les personnes interrogées souhaitent certainement que l'appui dont elles disposent se poursuive dans le cadre d'un nouveau programme.

Les ateliers de réflexion autour de la prochaine formulation de la théorie du changement devront reformuler cette hypothèse. UNI4COOP est aussi un acteur, pourtant absent de la formulation de l'hypothèse. Quel devrait être son rôle ? Comment vérifier l'impact de l'appui sur des sources vérifiables, sur de « l'évidence based » ?

Hypothèse 2 : Lorsque les partenaires locaux améliorent la qualité des services octroyés aux agriculteurs-trices familiaux (**formation, suivi technique, gestion et information**) alors les agriculteurs-trices **s'approprient** des itinéraires techniques innovants, respectueux de l'environnement et adaptés à leur situation foncière.

Certes, les agriculteurs ont beaucoup appris sur les techniques agricoles améliorées. Tout en reconnaissant l'adhésion aux itinéraires techniques innovants, l'évaluation note cependant que l'appropriation demeure un processus à consolider.

A la lecture du rapport d'évaluation, il ne semble pas que cette hypothèse se vérifie dans tous les cas. En effet, les pratiques présentées par les partenaires dans les champs écoles comme susceptibles

d'améliorer la performance technico-économique ne sont pas ipso facto appliquées dans les champs individuels des agriculteurs. Les évaluateurs proposent dès lors de s'assurer davantage de l'engagement des bénéficiaires, d'asseoir les formations sur des diagnostics plus précis des besoins et aux formateurs, d'être familiarisés avec les principes de l'andragogie.

Il s'agira, dès lors, d'investiguer la question de savoir quels sont **les leviers décisifs d'une réelle appropriation dans la durée des innovations techniques**. Et quel devrait et pourrait être le rôle joué par UNI4COOP ?

Hypothèse 3 : *Les paysans, lorsqu'ils sont formés à de nouvelles approches agri-durables (via des essais de démonstration et l'évaluation collective) adoptent celles-ci dans la durée, notamment parce qu'elles dégagent des avantages qu'ils peuvent apprécier.*

La **durabilité** de l'adoption de nouvelles approches n'a pas été vérifiée au cours de cette évaluation, bien que celle-ci ait mis en exergue le fait que par exemple, les membres des MUSO estiment qu'ils produisent mieux grâce au projet et qu'ils ont amélioré leur alimentation. La question de la corrélation entre l'adoption dans la durée des nouvelles approches et les avantages qui en sont tirés devrait être abordée lors de l'évaluation finale.

Stratégie :

L'adoption de nouvelles approches agri-durables, le recours à des systèmes de solidarité institutionnalisés, ont un caractère innovant pour les publics ciblés. Il s'agira de mieux décrire quels sont les changements nécessaires à l'appropriation de ces démarches innovantes et **quel devrait être le rôle joué par UNI4COOP** notamment vis-à-vis des structures partenaires.

En matière de capitalisation, de gestion des connaissances.

L'évaluation a mis en exergue plusieurs pratiques intéressantes qui mériteraient de faire l'objet d'un échange, voire d'une capitalisation.

A court terme :

- LC envisage une capitalisation sur la recommandation numéro 91 « *Établir la fiche de capitalisation sur les savoirs paysans dans les soins animaux de la PPR (Peste des Petits Ruminants) des chèvres, la pseudopeste aviaire, et le système de conservation des produits agricoles* » proposée sur le MT que la direction nationale dans la RDC trouve bien de ramener au CT avec légère mise en contexte « *Établir la fiche de capitalisation sur les situations imprévues dans le cadre de développement de l'élevage (cas de l'apparition de la Peste des Petits Ruminants en 2019 chez les chèvres)* ».
- LC envisage de valoriser les leçons apprises lors des voyages d'échanges d'expériences réalisées en 2019, notamment au Burundi sur l'approche « crédit-bétail » et au Kongo central sur la prise en compte des besoins des bénéficiaires lors du choix d'espèces agro-forestières en environnement.
- ULB-C envisage de capitaliser sur une modalité de renforcement des compétences en matière d'appropriation d'une méthodologie de diagnostic sous forme de formation-action et notamment l'analyse des effets durables de la coexistence de savoirs de nature différente pendant et à la suite de l'exercice de formation-action (au niveau des apprentissages individuels, des interactions, la compréhension commune du « terrain »).

A moyen terme :

- Au niveau d'UNI4COOP : Le **processus** d'adoption dans la durée de nouvelles pratiques technico-économiques mériterait d'être investigué au cours des différentes phases de :

diagnostic des pratiques existantes, de recherche de solutions, de mise en pratique et d'appropriation. Quelles approches, méthodologies sont les plus propices aux différentes phases (*learning by doing* ? *visites d'échanges*, *apprentissage par les pairs*, ...) ? Quels sont les pré-requis (alphabétisation, business-pans,...), les compétences nécessaires (andragogie, ...), quels sont les freins les plus courants et comment les lever, quelle place pour la formation continue, quels incitants ?

Modalités de diffusion de l'évaluation

DGD : transmission du rapport et de la réponse managériale sur l'extranet de la DGD.

Grand public : publication d'un résumé sur les pages web de Louvain Coopération et d'ULB-Coopération, avec option de consulter les documents dans leur intégralité.

UNI4COOP :

- Partage de l'ensemble des documents relatifs à l'évaluation avec le COMEV (Comité d'Evaluation d'UNI4COOP).
- Partage du résumé de l'évaluation avec les autres membres d'UNI4COOP.

Louvain Coopération : partage du rapport avec :

- Le siège : Département Opérations, Département Recherche & Développement, Direction Générale
- Les collègues du bureau de LC en RDC
- Les partenaires du programme SAE, qui en communiqueront aussi les informations nécessaires aux groupes cibles (MUSO, groupements des bénéficiaires, autorités locales, etc) pour (1) les informer des résultats atteints selon l'œil externe et (2) les rendre sensibles aux responsabilités et efforts importants qui restent nécessaires pour la suite du processus de la mise en œuvre du programme quinquennal en cours et le futur.
- Les membres du conseil d'administration de LC

ULB-Coopération :

- Exploitation du rapport et de la réponse managériale avec les assistants techniques.
- La réponse managériale au sein de la CORI, cellule des opérations, de la recherche et de l'innovation
- La réponse managériale avec le CODIR, le CA

F. Qualité du processus et du rapport d'évaluation

F1. Qualité du processus d'évaluation :

- *Les Termes de Référence* ont été élaborés et discutés en interne par LC et UCO en étroite collaboration avant leur validation et publication.
- *Sélection des évaluateurs*. Dans un premier temps les offres techniques reçues ont été lues et évaluées du côté de LC et d'UCO par les personnes impliquées dans le processus d'évaluation.

Par après LC et UCO ont partagé leurs avis et ils ont décidé ensemble sur l'offre à retenir. Un procès-verbal du processus de sélection a été rédigé.

- *Préparation mission.* Après sélection des évaluateurs, des échanges par mail et de vive voix entre LC/UCO et les évaluateurs ont permis de clarifier davantage les attentes sur l'évaluation. Suite à ces échanges les évaluateurs ont revu la note technique qu'ils avaient initialement proposée dans leur candidature. La note technique définitive a été validée par les parties prenantes avant le démarrage de la mission et LC et UCO ont ensuite disponibilisé la documentation nécessaire. Il y a également eu des échanges entre les évaluateurs et LC et UCO individuellement sur l'organisation pratique de la mission (les dates, l'itinéraire proposée, les rencontres prévues, le briefing et débriefing de la mission, ...). Les évaluateurs ont proposé le questionnaire à utiliser lors des différentes rencontres durant la mission.

- *Mission :*

Pour LC :

A l'arrivée des évaluateurs il y avait deux jours de préparation pour entre autres faire connaissance entre toutes les parties prenantes (évaluateurs, partenaires, LC), expliquer davantage le programme quinquennal SAE, finaliser et valider le questionnaire à utiliser, finaliser l'itinéraire de la mission et les modalités pratiques (transport, logement...). Pendant toute la mission, les évaluateurs étaient accompagnés par le chef de projet SAE de LC et un ou quelques staffs du partenaire concerné par l'activité visité.

Lors des entretiens avec les bénéficiaires, les staffs de LC et des partenaires s'éloignaient la plupart du temps. Par contre, à la fin de chaque journée, il y avait un moment de débriefing entre tous les participants de la mission. Ainsi les évaluateurs pouvaient déjà partager leurs premières observations et les staffs de LC et des partenaires pouvaient compléter les informations recueillies pendant la journée. A la dernière journée de la mission, il y avait une réunion de restitution à chaud par les évaluateurs pour LC et tous les partenaires du programme SAE.

Pour UCO :

Au premier jour de contact avec les évaluateurs, que ce soit avec nous (équipe UCO Mbanzangu), ou avec les partenaires (CDS Kisantu, INERA-Luki), une séance de travail était réalisée pour faire connaissance entre toutes les parties prenantes (évaluateurs, partenaires), expliquer le projet et son fonctionnement, les objectifs de la mission, présenter et discuter sur leur méthodologie, proposer et valider l'itinéraire/planning des descentes sur terrain ainsi que les modalités techniques qui s'y rapportent.

Dans leurs descentes de terrain à la rencontre des bénéficiaires du projet (agriculteurs à Kisantu et apiculteurs à Luki), sur les sites d'activités (CEP, ruchers, mini-mielleries), les évaluateurs étaient accompagnés par le staff local de coordination (AT réseau SYNAPIC, CT Suivi). A eux s'ajoutaient le staff technique partenaire (Chargé de programme, superviseurs, agro-vulgarisateurs) pour Kisantu ainsi que les animateurs de site pour Luki. Les évaluateurs procédaient aux entretiens avec les bénéficiaires, assistés par le staff du projet lequel jouait le rôle de facilitateur et parfois de traducteur. Les entretiens se structuraient autour de la nature et la pertinence des activités du projet ainsi que l'impact technico-économique de celles-ci, du point de vue des bénéficiaires. Avec le comité Coapma, organisation faitière des apiculteurs autour de la Réserve de Luki, les évaluateurs se sont intéressés à l'historique, l'organisation de la structure Coapma, l'historique de son choix dans le cadre du volet apicole du projet ainsi que le bénéfice tiré par elle. Avec l'INERA à Luki, il s'agissait de s'imprégner de la nature des

activités menées dans le cadre du partenariat avec UCO et ERAIFT et des réalisations faites dans ce cadre (pépinière, Jardin botanique, recherche). A la fin de chaque étape, un moment de debriefing était réalisé entre tous les participants de la mission. Ainsi les évaluateurs pouvaient déjà partager leurs premières observations et les staffs d'UCO et des partenaires pouvaient compléter les informations recueillies à l'issue des visites et entretiens. A la dernière journée de la mission il y avait une réunion de restitution à chaud par les évaluateurs à l'intention de l'UCO (volet apicole à Luki) et de CDS (volet agricole à Kisantu), en présence du Coordonnateur d'UCO venu de Kinshasa.

- *Rapport provisoire, échanges et rapport final*
Le rapport provisoire proposé par les évaluateurs a été lu et discuté par les personnes impliquées dans l'évaluation de LC et d'UCO qui ont estimé qu'il ne répondait pas exactement aux attentes, lesquelles ont été clarifiées et transmises aux évaluateurs. Ceux-ci ont retravaillé le rapport et élaboré une version finale. LC et UCO ont alors formulé leurs points de vue aux recommandations faites par les évaluateurs. Après le partage de ce retour une dernière réunion d'échange a eu lieu entre LC/UCO et les évaluateurs pour échanger à vive voix sur les recommandations et les réponses y données par LC/UCO.
- *Organisation administrative/pratique du processus d'évaluation*
Le suivi administratif de l'évaluation (contrat, paiement) s'est passé correctement des deux côtés : chez les évaluateurs et chez LC/UCO. Par contre LC/UCO est conscient de la lenteur du processus administratif, surtout pour finaliser l'étape de la contractualisation avec les évaluateurs, même si cela n'a pas influencé le reste du processus de l'évaluation. Le nombre de jours proposés pour la mission, stipulé dans le contrat ne correspondait pas au nombre de jours réels que les évaluateurs ont passé sur le terrain. Cela a été corrigé par un addendum au contrat et une augmentation des frais de subsistance pour couvrir les jours supplémentaires.

En conclusion, le processus de l'évaluation s'est bien déroulé. Les deux parties ont respectés leurs obligations et la collaboration était bonne. Il faut cependant noter la lenteur du processus qui s'explique par le fait qu'il s'agissait d'un premier exercice d'évaluation conjointe en RDC.

F2. Qualité du rapport d'évaluation :

Lors de la version définitive du rapport, les évaluateurs ont tenu compte de la demande de restructurer le contenu du résumé en fonction de nos questions d'évaluation. Il est toutefois regrettable que les recommandations finales n'aient pas été formulées selon la même logique. Nous aurions souhaité que les conclusions soient davantage en relation avec les questions posées et construites en référence aux informations et observations qui y ont conduit.

Nous aurions souhaité avoir des réponses davantage axées sur notre théorie du changement et nos logiques d'intervention plutôt que sur des recommandations trop focalisées principalement sur des activités concrètes. Les près de 100 recommandations sont difficilement gérables dans une réponse managériale.

Si le rapport comporte bien une liste des personnes interrogées, il ne mentionne pas les critères de choix de ceux-ci. Ni la taille de l'échantillon interrogé par rapport au nombre de bénéficiaires finaux. Il semblerait que les conclusions des évaluateurs soient essentiellement basées sur les entretiens avec les focus-groups et les échanges avec LC et les partenaires. L'absence d'analyse ne permet pas de se

rendre compte sur quelles bases les conclusions sont produites et notamment quelle est la place de la documentation et des réponses écrites à leurs questionnaires fournies.

F3. Les pistes d'amélioration à prévoir lors des prochaines évaluations

- Préciser qu'une analyse des sources de documentation est à prévoir avant de procéder aux conclusions.
- Proposer dans les TDR des méthodologies d'évaluation et en discuter lors de la réunion de cadrage.
- Préciser le type et le nombre indicatif de recommandations souhaité
- Veiller à bien limiter le champ de l'évaluation et de formuler des questions auxquelles l'évaluateur pourra répondre.